ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce extracommunautaire

Question écrite n° 105418

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la filière du granit en France. La plupart des monuments funéraires sont aujourd'hui importés de Chine sous l'impulsion des grands groupes de pompes funèbres français qui imposent à leurs franchisés de passer par leurs centrales d'achat afin de maintenir des prix discounts. Or il s'agit de produits « bas de gamme » qui, outre le fait qu'ils se dégradent plus rapidement, sont produits dans des conditions sociales plus que contestables, en utilisant des enfants et des prisonniers politiques. Face à cette situation de concurrence déloyale, les industriels français du granit peinent à maintenir leurs investissements et les emplois locaux. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de soutenir la filière du granit.

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 105418
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3824
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)